



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de VISSE (Bernard), « Glossaire », *Œuvres complètes. "Sans titre aux portes de la gloire"*, GILBERT (Nicolas), p. 1017-1024

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14599-8.p.1017](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14599-8.p.1017)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

Ce glossaire est composé à partir du Dictionnaire universel français et latin, contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue [...] avec des remarques d'érudition et de critique [...]. Nouvelle édition corrigée [...], dédiée au Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. À Nancy, de l'imprimerie de Pierre Antoine, 1740, avec approbation et privilège¹, en six tomes, « vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux² » comme il est indiqué sur la page de faux-titre.

Apostat. – S. m. Transfuge, déserteur qui quitte la vraie religion, ou qui renonce à ses vœux. L'empereur Julien a été surnommé l'Apostat. Les moines qui quittent le froc et renoncent à leurs vœux sont des apostats. Il y a cette différence entre l'hérétique et l'apostat, que l'hérétique n'abandonne qu'une partie de la foi, et que l'apostat n'en conserve plus rien. On le dit encore de ceux qui changent de parti, et se rangent dans le parti opposé. *Supplément* de 1752 : Se dit aussi, mais par une espèce de métaphore, des vices contraires à d'autres vertus qu'à la religion, et alors il faut ajouter le nom de la vertu que blesse celui qu'on nomme apostat : Je ne veux plus entendre parler de cet homme, c'est un apostat de l'amitié. (*Dix-huitième Siècle*, I. 474).

Arrher. – Donner des arrhes. Il a peu d'usage. Les ordonnances de police

défendent à tous les marchands et regratiers d'aller au-devant des laboureurs, et marchands forains, pour arrher les grains et les marchandises, et de les acheter avant que d'être arrivées sur les ports. L'auteur du *Traité de la police* écrit « arrer », et le définit : acheter des grains en vert, ou sur pied, et avant la récolte. (*Diatribes*, I. 71).

Bizarre. – Il y a encore quelques gens qui disent « bigearre », mais mal. Fantasque, qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires et particulières. C'est un homme bizarre, avec lequel on ne peut vivre. Les gens bizarres ne sont pas un moment dans la même situation d'esprit. Ils passent d'une extrémité à l'autre ; de la plus belle humeur, ils passent tout d'un coup à un sérieux, et à un silence morne et mélancolique. Ils n'ont point de sentiments fixes,

1 D'autres éd. augm. verront le jour, comme celle-ci : Paris, Veuve Delaune, Veuve Ganeau, Gandouin..., 1743, 6 vol. in-folio. Un *Supplément* sera édité en 1752.

2 Voir Christian Albertan, *Apogée et fin des Mémoires de Trévoux (1751-1762) : un moment dans l'histoire de la pensée française du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré-Champion, 2020, 3 vol., 1439 p. (Thèse de doctorat, Paris 4, 1999).

et leur humeur chagrine s'oppose à tout ce que les autres souhaitent. On ne peut compter sur leur bienveillance, qui varie comme leur humeur. Voilà le caractère ou la définition des personnes bizarres. [Belloste, chirurgien d'hôpital]. Il y a des gens capricieux que les plus grands plaisirs ne touchent ; à moins qu'ils ne soient bizarres et extravagants. [ID]. C'est beaucoup que ce bizarre sorte quelquefois de sa taciturnité pour contredire, et qu'il daigne une fois le jour avoir de l'esprit. [La Bruyère]. (*Carnaval*, l. 190 ; *Dix-huitième Siècle*, l. 277 et 303 ; *Éloge de Léopold*, l. 525 ; *Lettre à M. Imbert*, l. 27).

Bluette. – S. f. Petite étincelle de feu. Il ne faut qu'une bluette de feu pour causer un grand incendie. Ménager dérive ce mot de « balucetta », diminutif de « balux », qui se prend pour ces petits grains luisants qui paraissent dans le sable. M. Huet le dérive de « bleu », parce que les étincelles qui sortent des fournaies et du fer rouge quand on le bat sont ordinairement bleues. « Bluette » se dit figurément en choses spirituelles. Il n'y a pas une bluette de bon sens, une bluette d'esprit dans ce discours, dans ce livre ; pour dire qu'il n'y a rien qui marque que l'auteur ait du bon sens ou de l'esprit. Supplément de 1752 : Figurément, gloire, éclat, qualités louables ou estimables. Il n'est bon que dans le style badin. (*Siècle*, l. 191).

Cercle. – S. m. Se dit aussi d'une assemblée qui se fait chez la reine, où les dames se tiennent en rond autour d'elle, où les duchesses ont le privilège d'être assises sur un tabouret. Cette chambre est le lieu où la reine

tient son cercle. Quelques auteurs appellent aussi cercle des assemblées de plusieurs personnes ; et on dit le cercle des cardinaux. Un petit cercle d'amis. Briller dans les cercles et les compagnies. Qu'il fait beau voir un ignorant mondain s'ériger dans les cercles des femmes en juge de la religion ! (*Siècle*, l. 120 ; *Dix-Huitième Siècle*, l. 260 et 406).

Clabauder. – Aboyer fortement, comme font les chiens clabauds. Se dit figurément des hommes qui crient, qui déclament trop hautement, qui parlent beaucoup, et qui ne disent rien de solide. Cet avocat ne fait que clabauder, au lieu d'apporter de bonnes raisons. Vous clabandez en pédant sur des vétilles de grammairie. [Saint-Amand]. Il est aussi quelquefois actif. Que deviendrais-je entendant les libraires me clabauder ? [Bois-Robert, de l'Académie]. Naudé a dit clabauder pour dire : crier quelque chose par les rues, comme font les colporteurs. Je crois ne pouvoir mieux faire que de commencer la ressource de sa fortune en clabaudant, comme tant d'autres, de ces petits libelles. [Mascaron, évêque d'Agén]. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 301, note am).

Commis. – S. m. Celui à qui le supérieur a donné quelque charge, quelque emploi, quelque manquement ou quelque recouvrement à faire. Les secrétaires d'État, les financiers, ont des commis dans leurs bureaux, des commis aux portes, aux douanes, des commis ambulants, des commis aux recettes. Les greffiers ont des commis dans les greffes. Les commis au greffe du conseil et dans les parlements sont des officiers titulaires. Les marchands appellent quelquefois commis leurs

facteurs pour leur donner un nom honorable. (*Mon apologie*, l. 44, 79 et 376).

Dactyle. – S. m. Terme de prosodie. Pied ou mesure de vers, composé d'une syllabe longue suivie de deux brèves. Les vers hexamètres doivent finir par un dactyle et un spondée. Le dactyle était, dit-on, une invention de Denys, qui rendait des oracles à Delphes avant Apollon. (*Diatribes*, l. 279).

Dameret. – S. m³. Celui qui affecte trop de propreté, et qui veut paraître de bonne mine pour plaire aux dames. N'allez pas peindre Brutus galant ; et Caton dameret. [Boileau]. Tel croit mériter le nom de poli, qui ne mérite que celui de dameret. (*Carnaval*, l. 25).

Déclamation. – S. f. Discours prononcé en public, et sur le ton d'orateur. Il se dit particulièrement de ces exercices et déclamations qui se font par les écoliers pour apprendre à parler en public. La déclamation parmi les Grecs était devenue un art de parler indistinctement sur toutes sortes de matières, de faire paraître juste ce qui est injuste, et de triompher des meilleures raisons. Ce genre de déclamation était très propre à corrompre les esprits, on les accoutumant à cultiver l'imagination plutôt qu'à former le jugement, et à chercher plutôt des vraisemblances pour éblouir que de solides raisons pour persuader. [Saint-Évremond, *Œuvres*]. (*Diatribes*, l. 126, 136, 160, 200 et 298).

3 Diminutif de dame, exprimant le goût de se parer comme une petite dame. Homme dont la toilette et la galanterie ont de l'affectation.

Dépriser. – Tâcher de diminuer la valeur, le mérite de quelque chose. Les envieux tâchent de dépriser la vertu, le mérite de leurs rivaux. Un acheteur déprise la marchandise, tandis que le vendeur la prise de son côté. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 394).

Disert. – Adj. Qui parle aisément et avec quelqu'élégance ; qui a le discours pur et aisé. Il est bien plus aisé d'être disert que d'être éloquent. Il manque à l'homme disert, pour être éloquent, de la noblesse dans l'expression, et de l'élévation dans les pensées. (*Siècle*, l. 653 ; *Dix-Huitième Siècle*, l. 341).

Empyrée. – S. m. Dans les cosmologies grecque antique puis chrétienne, l'Empyrée (ou Ciel empyréen) est, dans la sphère céleste, le monde supraterrestre, le séjour des bienheureux. Utilisé autrefois pour le firmament, ce terme désigne dans la littérature chrétienne le lieu de résidence de Dieu. À la fin du *Paradis* de Dante, celui-ci rend visite à Dieu, dernier cercle après l'Empyrée. Dans la mythologie, il s'agit de la partie la plus élevée du ciel, celle où séjournent les dieux. (*Mort d'Abel*, l. 426).

Éventé. – S. m. Qui a la tête légère, qui est emporté, évaporé, imprudent, étourdi. On accuse les Français d'être des éventés, surtout dans leur jeunesse. C'est à eux d'y prendre garde. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 189).

Fermier, ière. – Celui ou celle qui prend à ferme ou quelques droits ou des terres, et qui en jouit en payant le prix convenu. Les fermiers généraux des Aides sont gens riches. La fermière d'une métairie. Un fermier judiciaire est celui à qui l'on a adjugé

la jouissance des biens saisis en justice, et qui a un bail judiciaire. Un avare qui se prive de l'usage de ses biens est comme le fermier de ses héritiers. [Bell.]. Ferme est aussi un bail ou louage qu'on fait d'héritage, ou de toutes sortes de droits, moyennant certains prix ou redevances qu'on paye tous les ans au propriétaire. La ferme d'une telle seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge. Ferme a signifié non seulement le domaine qu'on loue, mais la somme qu'on en tire par an, le prix qu'en donne la location. (*Mon apologie*, l. 168).

Grimaud. — S. m. Petit écolier. Terme méprisant, injurieux, dont les grands écoliers se servent pour injurier les petits. Tu es un vrai grimaud du collège. [Mascurat]. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 335, note ao).

Guinguette. — S. f. Ce terme est nouveau et bas, mais il est fort en usage. Il a pris naissance avec le siècle. On entend par là un petit cabaret dans les faubourgs et les environs de Paris, où les artisans vont boire, l'été, les dimanches et les fêtes. Les honnêtes gens appellent quelquefois du nom de guinguette une petite maison simple et propre qu'ils ont dans les faubourgs et aux environs de Paris. Vaugirard est un village tout près de Paris, qui n'est composé presque que de guinguettes et de tavernes. On est surpris du grand concours du petit peuple de Paris, que l'on y voit les fêtes et les dimanches, surtout le jour de Saint-Lambert. Piganiol de la Force, *Description de la France*. Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin verd, que l'on

appelle « guinguet », tel qu'est celui qui se recueille aux environs de Paris. (*Siècle*, l. 192).

Hydropique. — Adj. Qui a les membres enflés par une abondance d'eaux ou de vents. Les hydropiques boivent beaucoup sans se désaltérer. (*Siècle*, l. 219).

Injure. — S. f. Injustice. « N'est-il pas temps enfin de venger tes injures ? » (*Carnaval*, l. 51) n'est-il pas temps enfin de venger les injustices dont tu es la victime ? (*Dix-Huitième Siècle*, l. 395 ; *Éloge de Léopold*, l. 536 et 860 ; *Familles de Darius*, t. I, l. 572, 1322, 1497 et 2122, t. II, l. 3379, 3517 et 3669 ; *Le Poète malheureux*, l. 248 ; *Mon apologie*, l. 113 et 241 ; *Ode au prince régnant de Salm-Salm*, l. 26 ; *Ode sur la guerre présente*, l. 68 ; *Ode sur la mort de Louis XV*, l. 2).

Lévite. — S. m. Prêtre ou sacrificateur hébreu ainsi nommé parce qu'il était de la tribu de Lévi. En l'ancienne église, on a appelé ainsi lévites, les diacres, les ministres de l'hôtel. (*Carnaval*, l. 169 ; *Dix-Huitième Siècle*, l. 504).

Libraire. — S. m. et f. Marchands qui impriment ou qui vend des livres. Un bon livre en style de libraire est un livre qui se débite bien, quoi qu'il soit mauvais par rapport à l'auteur. [Bayle]. Gilbert, qui les a beaucoup fréquentés, les cite peu. (*Diatribes*, l. 244 ; *Dix-Huitième Siècle*, l. 439).

Manie. — S. f. Terme de médecine. Espèce de délire sans fièvre, avec fureur, et perte totale de la raison, ce qui fait que les maniaques se jettent sur tout ce qui se présente, brisant tout,

- et maltraitant les gens de coups, ou d'injures, quand ils ne peuvent faire pis, en sorte qu'on est obligé de les enchaîner. Manie se dit aussi de l'emportement et dérèglement de l'esprit. Il ne fait pas bon auprès de cet homme-là, quand il est dans sa manie. Manie se dit aussi poétiquement de la fureur, de l'emportement de celui qui fait des vers de génie. La poésie est une agréable manie qui transporte l'esprit, qui le charme. Manie est encore une fantaisie, une passion excessive qu'on a pour quelque chose. Cet homme a eu quelques temps la manie des tableaux, et puis il a eu celle des coquilles, des tulipes. En ce monde chacun à sa manie. J'ai cette manie de donner dans tout ce qu'il y a de beau. [Molière]. Il n'y a pas de manie plus inutile que celle de ces gens qui s'érigent en réformateurs du siècle. [Saint-Évremond]. (*À M. de M****, l. 30; *Diatribes*, l. 58 et 205; *Lettre à M. Imbert*, l. 19; *Siècle*, l. 27).
- Méchant. — Adj. Mauvais; qui ne vont rien, qui est dépourvue de bonne qualité, qui ne mérite aucune estime. Ce mot se joint presque à tous les substantifs de la langue, pour marquer leur défaut. (*Dix-huitième siècle*, l. 346; *Éloge de Léopold*, l. 713 et 852; *Familles de Darius*, t. I, l. 3146; t. II, l. 3328; *Génie*, l. 106; *Carnaval*, l. 50 et 288; *Jugement dernier*, l. 4, 9 et 106; *Mon apologie*, l. 40, 92, 241 et 366; *Mort d'Abel*, l. 532; *Orphelin*, l. 6; *Siècle*, l. 42).
- Myrmidon. — S. m. Peuple de Thessalie que les fables des païens ont dit être nés de fourmis, sur la prière que le roi Jacus en fit à Jupiter, après que son royaume fut détruit par la peste. Dans Homère et dans Virgile, les Myrmidons sont les soldats d'Achille.
- Ce mot est venu en usage dans notre langue pour signifier un homme fort petit, ou qui n'est capable d'aucune résistance. Quel myrmidon est-ce là? (*Carnaval*, l. 156).
- Officieux. — Adj. Honnête, obligeant, prompt à rendre service, un bon office. Un homme officieux gagne le cœur de tout le monde. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux, et de fausse louange, où l'on ne flatte que pour être flatté. [Fléchier, évêque de Nîmes]. Un homme vain n'est officieux que pour avoir l'approbation publique. [M. Esp.]. Officieux mensonge, agréable imposture. [Brébeuf]. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 434).
- Orgies. — S. f. pl. Terme dont se servaient les païens pour nommer les fêtes et les sacrifices de Bacchus, qui se célébraient sur les montagnes par des femmes furieuses, qu'on appelait Bacchantes. (*Carnaval*, l. 571).
- Palinodie. — S. f. Discours contraire à un précédent. Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale : *chanter la palinodie*, pour signifier se rétracter, dire le contraire de ce qu'on avait dit. Quand on fait réparation d'honneur à quelqu'un, on chante la palinodie. Ce mot vient du grec, où il signifiait *chanter derechef* et c'est pour cela que l'on a donné le nom de palinodie à toutes ces sortes de poèmes qui contiennent une rétractation en faveur de la personne que le poète avait offensée. On dit que le poète Stésichore est le premier auteur de la palinodie. L'*Ode VI (À Agrippa)* du Livre premier d'Horace est une véritable palinodie (*Ode à Mme de *** sur*

- la décadence des Lettres*, Avertissement, l. 3).
- Patelin. – S. m. Homme adroit et fourbe, qui trompe les gens en les faisant accroire qu'il leur procure quelque avantage. Ce mot vient d'un nommé Patelin, avocat, sur lequel on fit une farce qu'on appelle *la Farce de Maître Patelin*, qui est fort estimé par Pasquier, et d'où il fait venir plusieurs proverbes, comme revenir à ses moutons, données des baies, etc. Il la propose comme un échantillon comparable aux comédies grecques et latines. (*Carnaval*, l. 213).
- Pédant. – S. m. Régent, maître d'école, homme de collège qui a soin d'instruire et de gouverner la jeunesse, d'enseigner les humanités et les arts. Les écoliers sont sous la férule et la discipline de leurs pédants. Pédant se dit aussi d'un savant malpoli, grossier, opiniâtre, qui fait mauvais usage des sciences, qui les tourne mal, qui fait de méchantes critiques et observations, comme le font la plupart des gens de collège. Un pédant est un homme qui a plus de lecture que de bon sens. [Dacier, de l'Académie]. Les pédants sont gens toujours armés de pointes et de syllogismes, qui ne repèrent que la dispute et la chicane, et qui poursuivent une proposition jusqu'aux dernières bornes de la logique. Un pédant est un homme qui raisonne peu, qui a une extrême fierté, qui n'a qu'une fausse érudition, qui fait parade de sa science, qui cite sans cesse quelque auteur grec ou latin, etc. [Malebranche, professeur de l'Oratoire]. (*Carnaval*, l. 136; *Dix-Huitième Siècle*, l. 302, 372, 447 et 475; *Mon apologie*, l. 75, 98, 259 et 275).
- Pédantesque. – Adj. Ce qui est propre au pédant. Le style pédantesque est enflé et bouffi, hérissé de termes d'art ou de sciences que tout le monde n'entend point et relevé de quelques étymologies grecques ou latines qui en font les principaux ornements. [*Réflexions sur la langue française*]. (*Diatrise*, l. 14; *Siècle*, l. 175).
- Populaire. – Adj. Qui concerne le peuple, qui appartient au peuple, qui vient du peuple. Signifie aussi affable, qui a des manières honnêtes et caressantes pour gagner la faveur et l'affection du peuple. (*Dix-huitième Siècle*, l. 172; *Ode à Mme de ****, l. 44; *Ode à Monsieur*, l. 46; *Ode au prince de Salm-Salm*, l. 67; *Ode au roi*, l. 13).
- Pygmée. – S. m. Personne de petite taille qui n'a qu'une coudée de haut. On l'appelle ainsi du nom d'un peuple fabuleux qu'on disait être en Thrace, qui engendrait à cinq ans, était vieil à huit ans, et qu'on a dit avoir la guerre contre les grues. Nous appelons aussi pygmée un nain, un fort petit homme. (*Carnaval*, l. 60; *Siècle*, l. 13).
- Rang. – S. m. Ordre convenable, place qu'on donne à la qualité, au mérite, qui convient à la juste disposition des choses. Dieu tient le premier rang. Les rois sont au second rang. Dans les cérémonies, chacun marche selon son rang. (*Familles de Darius*, l. 90, 154, 863, 914, 1495, 1646, 1649, 2319, 2339, 3134, 4722, 4789; *Le Criminel*, l. 88, 118; *La Mort d'Abel*, l. 75; *À M. de M.*, l. 23, 38, 41; *Le Poète malheureux*, l. 111, 207; *Dix-huitième Siècle*, l. 40, 161, 218; *Éloge de Léopold*, l. 53, 198, 451, 509, 649, 787 et 827; *Mon*

- apologie*, l. 149 ; *Ode à Mme de ****, l. 2 ; *Ode au prince de Salm-Salm*, l. 13).
- Rhapsodie. — S. f. Recueil de plusieurs passages, pensées et autorités qu'on rassemble pour en composer quelque ouvrage. *L'Iliade* d'Homère est intitulée *Rhapsodie*. Quand on veut mépriser l'ouvrage d'un auteur, on dit que ce n'est qu'une rhapsodie, qu'il n'y a rien de son invention. Rhapsodie se dit dans Aristote pour une pièce de poésie mêlée de différentes sortes de vers, tel qu'était le Centaure de Choermon. (*Diatribes*, l. 129, 168 et 255).
- Salamandre. — S. f. C'est un insecte du genre des lézards, ou petits serpents. Elle fait mourir non seulement par sa morsure, mais même par sa bave, dont elle infecte les fruits, et les herbes par où elle passe, qui sont dangereux et souvent mortels. Son venin est si froid, qu'il ne diffère point de l'aconit, selon Dioscoride. Elles sont pourtant si vilaines qu'elles font vomir ceux qui les regardent. Les cabalistes admettent plusieurs sortes d'esprits, dont les uns appelés salamandres gouvernent ces petits animaux venimeux qui portent le même nom. [De Vieneul. Marville, *Mélanges historiques*]. (*Carnaval*, l. 297).
- Sophiste. — S. m. Celui qui fait de faux arguments, qui a dessein de surprendre, et tromper ceux qu'il veut persuader. Aristote est un sophiste, qui parle presque toujours de méchante foi. [Saint-Évremond]. Le mot qui est maintenant odieux, était autrefois honorable, on y avait attaché une idée honnête. Il signifiait simplement, comme dit Saint-Augustin, un professeur d'éloquence comme Lucien, Athénée, Libanius. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 29, 179, 261, 295, 473 ; *Mon apologie*, l. 86, 264).
- Spondée. — S. m. Terme de prosodie grecque et latine. C'est un pied de vers composé de deux syllabes longues. Tous les vers hexamètres grecs et latins finissent par un spondée. Le spondée va gravement. [*L'Art de prêcher*]. (*Diatribes*, l. 279).
- Sybarite. — S. m. et f. Habitant de l'ancienne Sybaris. La ville de Sybaris sera décriée à jamais par la mollesse de ses habitants, qui priaient les gens à manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loisir de le faire aussi délicat qu'ils voulaient. Tu te moques des sybarites, mais toi, Crotoniate grossier, crois-tu que se vanter de porter un bœuf, ce ne soit pas se vanter de lui ressembler beaucoup ? [Fontenelle]. (*Siècle*, l. 68).
- Sultan. — S. m. Titre qu'on donne aux empereurs d'Orient. Ce mot vient des anciens soudans d'Égypte. [Employé au sens figuré : séducteur qui collectionne les femmes, qui possède un « harem » parisien]. (*Dix-Huitième Siècle*, l. 144 ; *Mon apologie*, l. 157 et 202).
- Système. — S. m. Plan qu'on se fait, moyen qu'on se propose pour réussir quelque chose. (*Carnaval*, l. 23 ; *Éloge de Léopold*, l. 408 ; *Mon apologie*, l. 366).
- Traitant. — S. m. C'est un nom qu'on donne maintenant aux gens d'affaires qui prennent les fermes du roi, et se chargent du recouvrement des deniers et impositions : c'est au lieu de celui de partisan qui est devenu odieux. Du débris des traitants grossir l'épargne du roi. [Boileau]. (*Siècle*, l. 88).
- Triage. — S. m. Se dit aussi en termes

d'Eaux et Forêts, de certains buissons ou quartiers de forêts qui en font la division. *Separatio, selectio*. Les Officiers de la Maîtrise sont tenus de faire souvent la visite des forêts de garde en garde, et de triage en triage. Par la dernière Ordonnance les Seigneurs qui ont leur triage, c'est-à-dire leur part, ne peuvent rien prétendre dans les communaux sur la part des habitants (p. 55-56).

Valétudinaire. – Adj. Infirme, sujet à de grandes maladies. Cet homme se plaint souvent de la gravelle de la goutte, il est fort valétudinaire. (*Diatribes*, l. 18).

Vauxhall. – Ce terme d'origine

anglaise désigne des établissements d'amusement comportant une salle de danse, des jardins, des cafés, etc., créés à l'imitation du Vauxhall de Londres à partir des années 1760, comme le Vauxhall d'hiver de la Foire Saint-Germain (1769). (*Mon apologie*, l. 151).

Vulgaire. – Adj. et s. m. Commun, trivial, ordinaire. Les opinions vulgaires sont quelquefois très fausses. C'est un homme vulgaire, une pensée vulgaire, qui a été dite cent fois. (*Dix-huitième Siècle*, l. 239; *Éloge de Léopold*, l. 301, 478 et 664; *Familles de Darius*, t. II, l. 5078; *Génie*, l. 151 et 189; *Mon apologie*, l. 346; *Ode à Mme de ****, l. 45; *Ode au prince de Salm-Salm*, l. 46, 47 et 49; *Ode au roi*, l. 135).